

P R O C E S V E R B A L
DE LA REUNION DE CONCERTATION ENTRE
LA CHAMBRE DES COMPTES DE L'ETAT (COUR DES COMPTES)
ET LE SECRETARIAT EXECUTIF DE L'INITIATIVE POUR LA
TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE
(ITIE- GUINEE)
JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

Le Jeudi 28 Septembre 2017 de 10 H 10 à 11 H 25, s'est tenue une réunion de concertation entre la Chambre des Comptes de l'Etat (Cour des Comptes) et le Secrétariat Exécutif de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée (ITIE-GUINEE) avec la participation du Consultant National.

La réunion a eu lieu dans le bureau de Monsieur le Président de la Chambre des Comptes de l'Etat (Cour des Comptes).

Etaient présents :

Du côté de la Chambre des Comptes de l'Etat :

- Le Président, Mr Mamadou Ciré DOUMBOUYA.
- Le Conseiller-Maître, Mr Mamadou Diouldé DIALLO ;
- Le Greffier, Mr Michel TRAORE.

Du côté du Secrétariat de l'ITIE-GUINEE :

- Le Secrétaire Exécutif, Mr Mamadou DIABY ;
- Le Responsable de la Comptabilité, El hadj Sékou Amadou DRAME ;
- Le Responsable du Suivi Evaluation, Mr René-Maurice SYLLA ;
- Le Consultant National, El hadj N'Fallla Ismaël NABE.

Monsieur DOUMBOUYA : ouvrant la séance, a remercié l'équipe du Secrétariat pour avoir répondu à son invitation.

Il a rappelé l'obligation de Certification des Comptes de l'Etat par la Cour des Comptes.

Il a fait remarquer que l'année dernière, c'était la première fois que la Cour certifiait les Comptes de l'Etat pour les Rapports ITIE-GUINEE 2014 et 2015. Ce n'était pas un travail facile.

Il a souligné l'intérêt de la présente rencontre qui est de mettre au point un programme de travail.

Monsieur DIABY : a remercié Monsieur DOUMBOUYA pour avoir initié cette rencontre.

Il a mis l'accent sur l'importance que revêt l'ITIE dans le monde moderne où la Transparence et la Bonne Gouvernance occupent une place de choix. Il a exprimé le souhait que la Cour des Comptes et l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée parviennent à une collaboration satisfaisante.

Elhadj NABE : a exprimé le souhait que la Procédure de Certification des Formulaires de l'ITIE soit déconnectée du programme habituel de la Cour des Comptes.

Dans ce cas précis, la certification ne porte que sur le Volet Recettes. Il s'agit de s'assurer de la matérialité de ces recettes sur la base des relevés bancaires et des quittances. Cet examen peut être fait par sondage, si le taux d'erreur est réduit.

Il suggère qu'un calendrier de travail soit établi et que l'examen des comptes commence par les Impôts.

Monsieur René-Maurice SYLLA : a ressorti les difficultés qu'on rencontre pour réaliser à temps les Rapports ITIE.

Elhadj DRAME : signale que les opérations au niveau de l'ITIE se font sur la base caisse.

Monsieur Mamadou Diouldé DIALLO : pense que Elhadj NABE a bien campé ce sujet. Il faut déconnecter la Certification des Formulaires ITIE de la procédure habituelle de la Certification des Comptes qui est d'au moins trois mois.

Pour permettre à la Cour d'apprécier à temps les formulaires, il est nécessaire de transmettre à temps les quittances des régies.

Monsieur DOUMBOUYA : a approuvé l'idée de Elhadj NABE de faire la part des choses. Il demande de formaliser tout ce qui vient d'être dit en dressant un Procès Verbal de cette rencontre.

Il est important que les Comptes de l'Administration soient déposés à temps à la Cour au plus tard le 30 Juin 2017. En ce qui concerne les comptes de 2016, je vous informe qu'ils sont déjà disponibles. Nous allons faire l'effort d'extraire de ces comptes les données qui doivent être comparées à celles qui sont contenues dans les formulaires de déclaration.

Le premier travail que nous avons fait à la Cour des Comptes a été rendu possible grâce aux informations que l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée nous a données. Ce que nous vous demandons c'est de nous transmettre très tôt les formulaires de déclaration des régies de l'Administration.

Le problème qui se pose c'est de savoir à quel moment vous allez recevoir les formulaires et quand nous allons les recevoir.

Vous pouvez déjà nous envoyer le fichier Excel de ces régies pour nous faciliter le travail.

Nous vous demandons d'insérer la Cour des Comptes dans votre chronogramme pour que nous soyons mieux situés dans le travail que nous avons à faire.

Nous vous demandons également de nous mettre en copie des correspondances que vous adressez aux organismes collecteurs. C'est un plaisir pour nous, à la Cour des Comptes, de savoir que les données que nous avons certifiées sont dans les Rapports ITIE. Cependant, il faudrait qu'on ait les mêmes données sinon il y aura un problème de crédibilité des chiffres.

Par ailleurs, je souhaite que vous nous donniez la date de dépôt des formulaires et la date à laquelle le Rapport Provisoire pourrait être disponible.

CONCLUSION

Au terme de la réunion, les deux parties se sont félicitées d'avoir pu échanger et sont convenues de ce qui suit :

- L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée (ITIE-GUINEE) est une Norme Internationale dont l'importance n'est pas à démontrer ;
- La Cour des Comptes joue un rôle important pour la fiabilité des comptes de l'Administration ;
- Le Consultant National est chargé de communiquer le plus tôt que possible le fichier Excel des données collectées au niveau des Régies ;
- La Cour des Comptes et le Secrétariat Exécutif de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée (ITIE-GUINEE) sont convenues de tout mettre en œuvre pour surmonter les contraintes de délais et de procédures en vue de l'approbation à temps des formulaires de déclaration ;
- En ce qui concerne le Rapport ITIE-GUINEE 2016, le Consultant National se propose de faire parvenir les formulaires de déclaration des Impôts et de la Douane, le plus tôt que possible.

La réunion s'est tenue dans un climat de bonne compréhension.

Conakry, le 23 Octobre 2017

**Pour la Chambre des Comptes
de l'Etat
Le Président**

Mamadou Ciré DOUMBOUYA

**Pour le Secrétariat Exécutif
de l'ITIE-GUINEE
Le Secrétaire Exécutif**

Mamadou DIABY